



Photo Coirier.

Aérodrome d'Orly. Utilisation de placages comme revêtement mural

L'INDUSTRIE DU PLACAGE

par R. BONNICHON

SUMMARY

veneers industry

Veneers industry in France employs 2.300 salaried workers, in 63 different firms, and in 1962 had a turnover of nearly 15 billion old francs. (Approx. £ 12 million or 34\$ million).

This industry enjoys a deserved reputation abroad and exports a good deal. Its best customers are West Germany and Great Britain.

Its success is based on the quality of the woods used, which are often figured woods, and on the skill of the veneers manufacturers.

However, new problems have arisen, these are : shortage, in France, of suitable veneer timber and need to import, especially tropical woods, to seek good straight grained veneers instead of figured one, and, finally foreign competition. French veneers industry will therefore have to adapt itself to new conditions.

RESUMEN

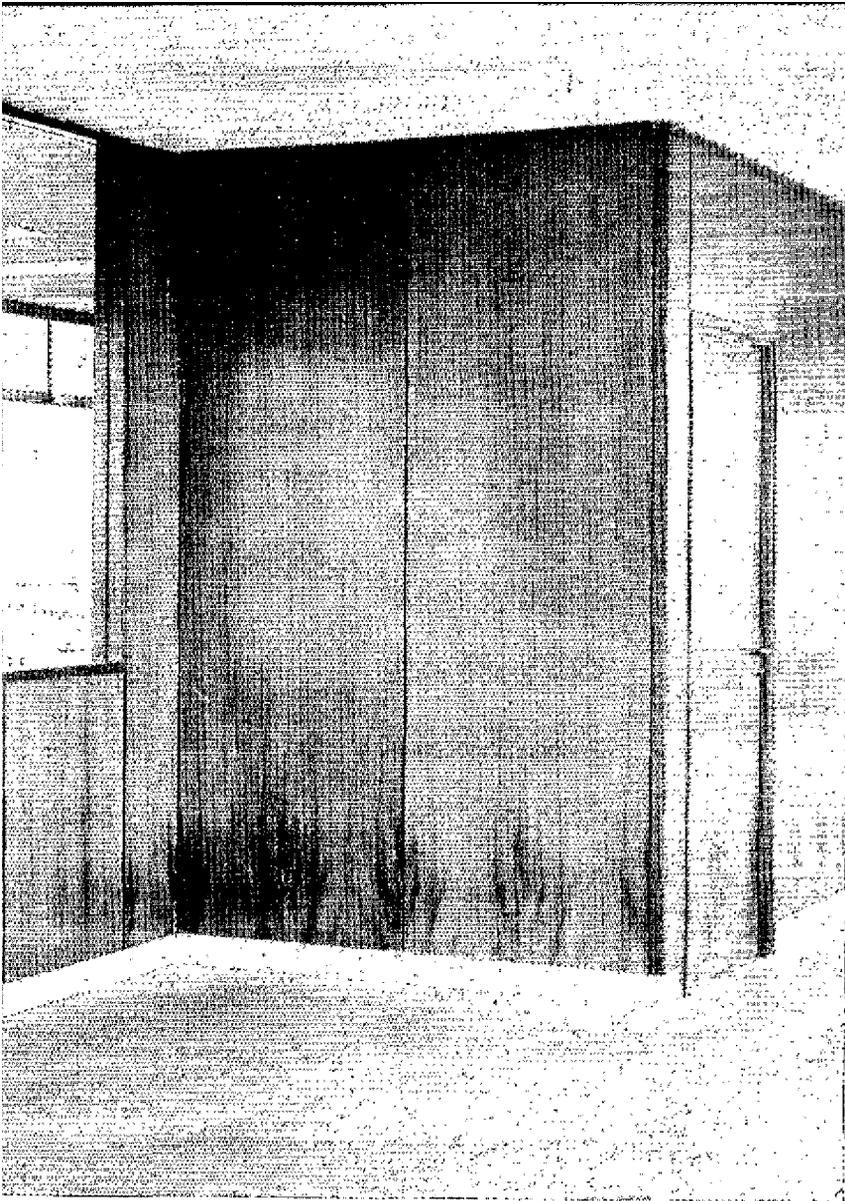
LA INDUSTRIA DEL CHAPEADO

La industria del chapeado ocupa en Francia a 2.300 asalariados, en 63 empresas que han realizado un volumen global de facturación de cerca de 15.000 millones de antiguos francos, en 1962.

Esta industria goza en el extranjero de una reputación merecida y sus actividades exportadoras son muy intensas, siendo sus mejores clientes Alemania del Oeste y Gran Bretaña.

La calidad de las maderas empleadas, muy frecuentemente figuradas, la habilidad de los cortadores y el esmero con que proceden constituyen el fundamento de este éxito.

Nuevos problemas vienen a plantearse, sin embargo : enrarecimiento en Francia de las maderas para chapeado y obligación de importar, en particular maderas tropicales, búsqueda de buenos chapeados « de hilo » lisos, en lugar de chapeados figurados y, asimismo, competencia extranjera. Todos estos factores habrán de obligar a la Industria Francesa a adaptarse a nuevas condiciones.



Panneau en Afrormosia (Kokrodua ou Oleo Pardo) à l'aérodrome d'Orly. Décorateur : Van Hou. Réalisateur : Marc Simon.

Photo C. F. E.

treplaqué, le second est réservé aux placages qui sont vendus en l'état aux ébénistes et aux professionnels de l'ameublement. Dans les milieux du bois il est d'ailleurs courant de se servir du vocable « trancheurs » pour désigner les fabricants de placages.

L'industrie du placage occupe 2.300 salariés dans 63 entreprises et elle a réalisé un volume d'affaires de près de 15 milliards d'anciens francs en 1961.

Ces chiffres pourront paraître modestes et, pourtant de toutes les industries françaises du bois, celle du placage a été de tout temps la plus connue à l'étranger. Tant par la qualité exceptionnelle de leur production que par l'extrême diversité des essences traitées, les trancheurs français ont acquis dans le monde une réputation flatteuse. On peut même dire que la suprématie de cette industrie était jusqu'à ces dernières années aussi incontestée que celle de la ganterie, de la couture, des parfums et du champagne français. Jusqu'en 1939 d'ailleurs, plusieurs pays européens voisins, notamment la Grande-Bretagne, n'avaient pas de fabricants de placages et faisaient trancher leurs bois à façon en France.

Depuis plusieurs décennies le tranchage est donc, et de loin, la première industrie du bois exportatrice. Cette vocation exportatrice est particulièrement affirmée : tout d'abord l'exportation est le fait non pas de quelques entreprises mais de toutes les entreprises sans exception ; ensuite le pourcentage de la production exportée a toujours oscillé autour de 70 % (le montant des ventes à l'étranger a dépassé 10 milliards d'anciens francs en 1961) enfin, les exportations sont très diversifiées puisque dirigées chaque année vers une quarantaine de pays étrangers. Il est à noter que la Grande-Bretagne était traditionnellement, et de loin, notre meilleur client, mais cette place lui a été ravie par l'Allemagne de l'Ouest dont les importations ne cessent de croître, bien que ce pays soit lui-même le plus gros producteur de placages du monde.

La primauté de l'industrie française du tranchage a tenu traditionnellement à deux facteurs. Le premier est l'exceptionnelle abondance et diversité des ressources en bois de tranchage aussi bien dans « l'hexagone » que dans les pays de la zone franc. Notre Pays est ainsi devenu le marché où les acheteurs du monde entier étaient assurés de trouver des placages de toutes essences, même les plus rares.

Le deuxième est la compétence hors pair de nos chefs d'entreprises pour l'achat et le traçage des belles billes de bois, opérations auxquelles ils procèdent eux-mêmes tant elles sont délicates. Les

Les Placages sont des feuilles de bois minces, d'épaisseurs variables, allant de quelques dixièmes de mm à 5 à 6 mm au maximum.

Ces feuilles sont utilisées dans la décoration murale par les ébénistes et comme revêtement intérieur et extérieur de meubles par les fabricants de meubles ; c'est également avec les placages que sont fabriqués les panneaux contreplaqués.

Les placages étaient déjà connus des Egyptiens, des Babyloniens, des Assyriens, des Grecs et de la Renaissance. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les ébénistes français témoignèrent d'une virtuosité jamais encore atteinte dans leur emploi et créèrent ces pièces rares en marqueterie que se disputent les musées et les collectionneurs. A cette époque, d'ailleurs, les ébénistes faisaient eux-mêmes leurs placages soit en sciant à la main les blocs de bois, soit même en les découpant au ciseau.

Ce n'est qu'en 1865 que la production a commencé à s'industrialiser grâce à des machines conçues par des Ingénieurs français.

De nos jours les placages sont obtenus soit par déroulage, soit par tranchage des billes. Le premier procédé est utilisé par les fabricants de con-

Photo Bellouard.

bois les plus recherchés pour faire des placages sont toujours des bois de haute qualité et parmi eux les plus appréciés sont les bois des pays tropicaux, veinés, drapés, pommelés, mouchetés, moirés, ondés, flammés, rubanés, qui permettent d'obtenir des effets décoratifs très recherchés. Dans ces catégories exceptionnelles, une bille de bois peut facilement valoir plus d'un million d'anciens francs. Et quand on sait que telle grume dont on attendait beaucoup peut révéler, une fois ouverte, des défauts cachés, on comprend qu'il soit nécessaire d'opérer une sévère sélection à l'achat.

L'appréciation de ce que donnera un bloc brut une fois transformé en placage est affaire d'expérience et, peut-on dire, de communion avec la matière, qualités que possèdent au plus haut point les grands ténors de l'industrie du placage. Ce sont ces mêmes qualités qui leur permettront, la bille une fois achetée, d'en tirer le parti le plus heureux, l'aspect décoratif le plus recherché ; en effet, selon le sens dans lequel on la présentera au couteau les feuilles seront réussies ou déclasseront irrémédiablement les placages.

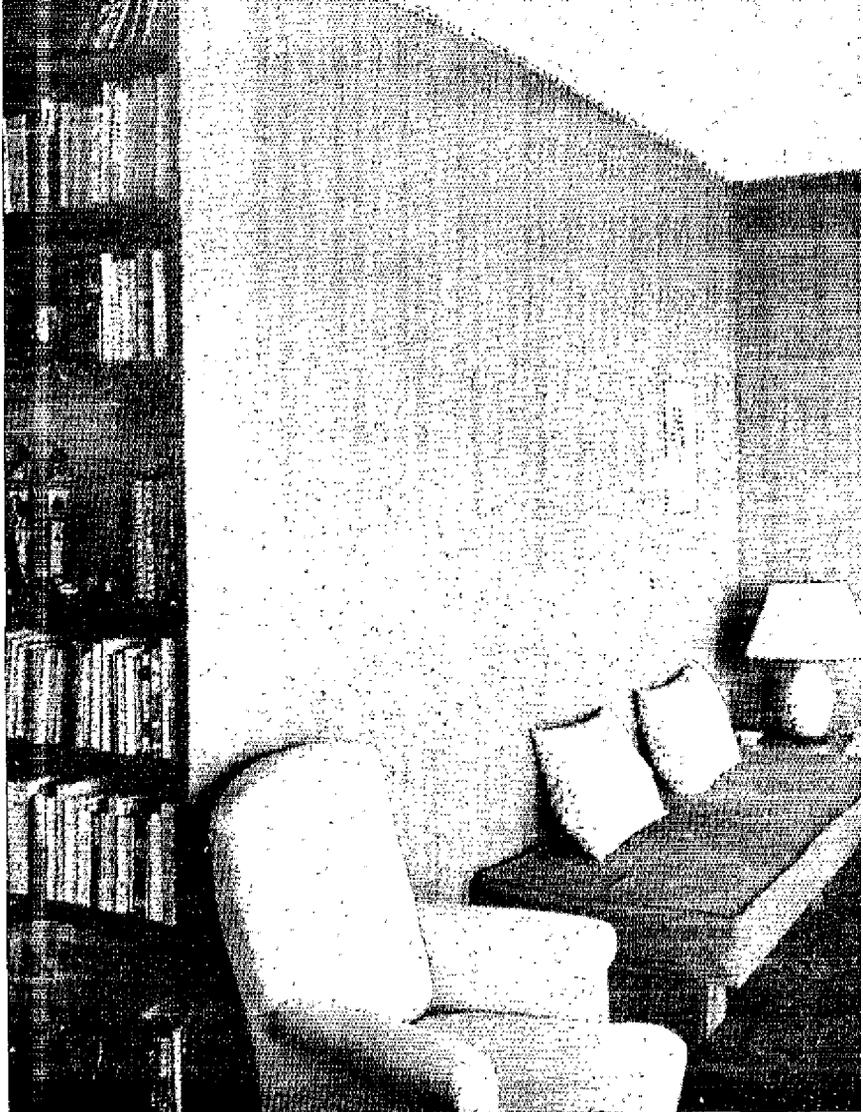
Il n'est pas jusqu'aux billes ordinaires qui n'exigent une haute qualification du personnel qui travaille aux machines : le bois est une matière naturelle, donc hétérogène et dans un lot de bois de la même essence, chaque bille présente avec sa voisine des différences parfois importantes.

L'industrie française du tranchage se trouve aujourd'hui confrontée avec des problèmes nouveaux que nous ne pouvons qu'effleurer :

— perte du privilège qu'elle avait de disposer à sa convenance sur le territoire national de bois dont les concurrents étaient plutôt dépourvus et dont l'exportation a été progressivement rendue libre depuis la mise en route du Marché commun ;

— raréfaction en France, chaque année plus marquée, des bois ayant les spécifications qualitatives et dimensionnelles requises pour leur transformation en placage ;

-- nécessité pour les industriels de recourir chaque année davantage aux importations de bois tropicaux avec ce handicap que les trancheurs allemands et italiens les ayant précédés en Afrique ont, en quelque sorte, monopolisé les courants commerciaux avec les Etats qui sont les plus impor-



tants fournisseurs de certaines essences tel le Nigeria (pour le Sapelli) ;

— diminution progressive de la demande mondiale en placages veinés, figurés, au profit de placages « de fil » beaucoup plus faciles à assortir et à joindre, qui répondent par conséquent davantage aux impératifs de la fabrication en série des meubles ;

-- concurrence croissante des trancheurs allemands et italiens. Ceux-ci n'ont pas la même expérience ; mais cela est sans importance puisqu'il s'agit désormais de plus en plus de faire de la production courante en grande série dans une gamme restreinte d'essences. Au surplus, les industries allemande et italienne bénéficient, en raison même de leur jeunesse, d'un équipement plus moderne et la seconde d'un coût de main-d'œuvre bien inférieur.

Tous ces problèmes peuvent et doivent être résolus. Les trancheurs français y sont bien décidés, ils étudient actuellement les mesures qui leur permettront de se maintenir au premier rang dans la compétition internationale.